

FORMATION, EXAMEN, DIPLOME

**ANNEXES MODIFIANT LES ANNEXES PUBLIEES AU B.O.J.S.V.A. N° 2 DU 31 JANVIER 2010 de l'arrêté du 29 juin 2010 portant création du certificat de spécialisation « pentathlon moderne » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport publié au J.O.R.F. du 9 juillet 2009 texte n° 26**

Modifié par l'arrêté du 28 avril 2011 – Jo du 10 mai 2011

**ANNEXE I**

Le certificat de spécialisation « pentathlon moderne » est associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport suivantes :

- « activités physiques pour tous » créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;
- « activités aquatiques » créée par l'arrêté du 18 décembre 2007.
- « activités aquatiques et de la natation » créée par l'arrêté du 18 novembre 2010

**ANNEXE II**

**Référentiel professionnel**

Les éléments descriptifs du référentiel professionnel pour la création d'un certificat de spécialisation « pentathlon moderne » sont précisés dans l'arrêté portant création des spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport définies dans l'annexe I. Toutefois, il convient de compléter cette description par les éléments suivants :

**I) Descriptif du métier :**

L'appellation est : « initiateur de pentathlon moderne ». Le titulaire du certificat de spécialisation « pentathlon moderne » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport peut être employé notamment par ces structures proposant essentiellement l'initiation au pentajeune :

- association sportive ;
- structures d'animation périscolaires ;
- écoles municipales des sports ;
- collectivités locales ;
- comité d'entreprise ;
- structures privées de loisirs ;
- accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.

**II) Fiche descriptive d'activités complémentaires :**

L'initiateur de pentathlon moderne est amené à accueillir différents types de publics. Il exerce son activité d'animation pédagogique en autonomie et en sécurité.

Il intervient dans les domaines de l'animation, de l'initiation et de l'apprentissage des activités articulées autour du pentajeune à caractère sportif, et de loisirs.

**III) Nature de l'intervention :**

Le titulaire du CS pentathlon moderne peut :

- réaliser de façon autonome des activités, d'initiation, d'animation et d'apprentissage dans les spécialités couvertes par le certificat de spécialisation parmi l'escrime, la natation, le tir à air comprimé et la course à pied ;
- participer à la gestion et à la maintenance du matériel spécifique à la pratique ;
- déterminer des objectifs et des contenus d'activités compatibles avec les caractéristiques des différents publics ;
- choisir des démarches pédagogiques permettant à chaque pratiquant d'apprendre et de progresser dans l'activité pentathlon moderne ;
- gérer les différents types de pratiques en sécurité.

**ANNEXE III**

**Référentiel de certification**

**UC 1 : EC de présenter l'activité « pentathlon moderne » dans les quatre disciplines et l'activité « pentajeune » dans les trois disciplines, en sécurité**

**OI 1.1 EC d'assurer la sécurité dans chaque discipline**

**OI 1.1.1 EC de repérer les caractéristiques de chaque discipline ;**

**OI 1.1.2 EC de s'approprier l'ensemble des principes de sécurité liés à chaque discipline ;**

**OI 1.1.3 EC de transmettre les règles de sécurité ;**

**OI 1.1.4 EC d'évaluer à tout moment l'application des règles de sécurité ;**

**OI 1.1.5 EC de conduire chaque pratiquant vers l'autonomie en matière de sécurité.**

**OI 1.2 EC de repérer la spécificité de chaque discipline en sécurité**

**OI 1.2.1 EC de s'approprier les règles fondamentales de chaque discipline ;**

**OI 1.2.2 EC de maîtriser les bases techniques de chaque discipline ;**

**OI 1.2.3 EC de corriger la gestuelle des pratiquants dans chaque discipline.**

**UC 2 : EC de gérer et d'entretenir tous les matériels**

**OI 2.1 EC de gérer l'ensemble du matériel**

**OI 2.1.1 EC d'identifier le matériel défectueux ;**

**OI 2.1.2 EC de contrôler et vérifier l'ensemble des matériels ;**

**OI 2.1.3 EC d'entretenir et réparer les matériels.**

**UC 3 : EC de réaliser un projet d'initiation de l'activité « pentathlon moderne » et un projet d'encadrement de l'activité « pentajeune » dans chaque discipline**

OI 3.1 EC de conduire un cycle d'initiation en « pentathlon moderne » avec tout type de public et d'encadrement en « pentajeune »

OI 3.1.1 EC d'élaborer un programme de cycle d'initiation ;

OI 3.1.2 EC de conduire des situations d'initiation ;

OI 3.1.3 EC d'évaluer différents niveaux de pratique ;

OI 3.1.4 EC d'encadrer des formes variées de situations.